

- Accepter le devis du SIEM concernant l'alimentation EDF de la propriété de Mr Alain Poulain à partir du réseau basse tension existant pour un montant de 1 050.00 €
- Accepter le devis de vérification réglementaire des installations électriques des bâtiments communaux (église, école, salle des clubs, relais familles, salle des associations, salle des fêtes) auprès de la société APAVE de Reims pour un montant de 735.54 € TTC
- Ne pas attribuer de subvention au Collège des Indes pour un séjour ski « les Deux Alpes » (7 élèves de Loisy) ainsi que pour un séjour à Dinslaken (2 élèves de Loisy)
- Mettre à disposition des bâtiments communaux pour l'organisation d'un accueil de loisirs aux enfants de 3 à 15 ans à la demande de l'association Familles Rurales qui projette également l'ouverture d'un club « ados » pendant les périodes de vacances scolaires
- Désigner 2 représentants à la Commission Communautaire de transferts de charges pour l'adhésion de nouvelles communes : Daniel CONRAUX et Claude MALAISE
- Accepter le devis de l'entreprise Currien pour effectuer l'étanchéité de la toiture du groupe scolaire et du bâtiment communal attenant pour un montant total de 23 920.00 € TTC

Le conseil municipal a pris connaissance

- De la délibération du conseil général en date du 5 décembre 2008 sur les principes qui s'appliquent dès cette année dans ses relations financières avec les communes et les communautés pour les projets d'aménagement du territoire et d'investissement
- Du problème de la défense incendie : le Maire est responsable de cette défense mais c'est la communauté de communes de Vitry le François qui a la compétence sur les réseaux et les poteaux d'incendie. Les élus réfléchissent avec les professionnels à des systèmes alternatifs pour pallier aux défauts de réseaux.
- Du compte rendu de la commission d'environnement et d'urbanisme du 6 février 2009 qui prévoit notamment un nettoyage de printemps sur notre territoire le samedi 21 mars prochain. Les volontaires seront les bienvenus.